



PARTAGEONS NOTRE AVENIR

LE BILAN

Aux élections municipales de mars 2020 à Messimy, la liste Partageons notre Avenir a recueilli **45 % des suffrages exprimés**, soit un écart de **seulement 120 voix** avec la liste majoritaire.

NOUS VOUS REPRÉSENTONS :

5 membres de notre liste siègent actuellement au **conseil municipal** :

- Anne Chancrogne
- Cyril Parret
- Hélène Dugas
- Bernard Chapiron
- Didier Petitjean (*remplace Patricia Vial, partie de la commune début 2023*)

Anne Chancrogne représente également la **commune à la communauté de communes des Vallons du Lyonnais**.

NOUS PARTICIPONS ACTIVEMENT AUX DÉCISIONS

Nous sommes **présents à toutes les commissions préparatoires** du conseil municipal afin d'exprimer notre point de vue et nos propositions sur :

- le budget
- l'Atelier 21
- le CCAS
- les commerces, ...

À chaque conseil municipal, nous relayons vos questions à Madame le Maire, notamment sur des sujets essentiels :

- urbanisme
- jeunesse
- santé...

NOUS NOUS ENGAGEONS DANS LA VIE DU VILLAGE

Nous participons aux **événements locaux** :

- commémorations
- repas de printemps
- distribution des colis de Noël...

NOUS VOUS INFORMONS

- Par notre **tribune de 250 mots** dans le bulletin municipal trimestriel
- Lors des **réunions de l'association Partageons Notre Avenir**
- Sur **les réseaux sociaux** et **notre site internet**
- Par le biais d'**articles dans la presse locale**
- Grâce à l'appui des **membres de l'association**

NOUS AGISSONS

- Pour **vérifier la conformité des permis de construire**
- Pour **informer et conseiller** les habitants sur les questions d'urbanisme
- Pour **défendre le patrimoine naturel**, notamment les arbres de la commune

NOUS OBTENONS DES RÉSULTATS

- Suite à notre **réunion d'information sur la révision du PLU en 2021**, plusieurs de nos remarques ont été **retenues et validées** après l'enquête publique
- Nous avons obtenu **l'annulation du permis de construire** d'un immeuble à **Malataverne**, non conforme au PLU
- L'**illégalité d'un projet immobilier** au **Chater** a été révélée
- Notre **proposition d'une convention** avec le **CAUE du Rhône** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour accompagner les projets futurs a été **adoptée** par le conseil municipal

**Merci pour votre soutien et votre présence
lors des séances du conseil municipal.**